

Conseil des ministres du 24 mai 2013

ASSENTIMENT À L'ACCORD ENTRE LA BELGIQUE ET LES ETATS-UNIS SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DANS LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ GRAVE – DEUXIÈME LECTURE

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un avant-projet portant assentiment à l'Accord entre la Belgique et les Etats-Unis sur le renforcement de la coopération dans la prévention et la lutte contre la criminalité grave. L'avant-projet a été adapté à l'avis du Conseil d'Eta.